


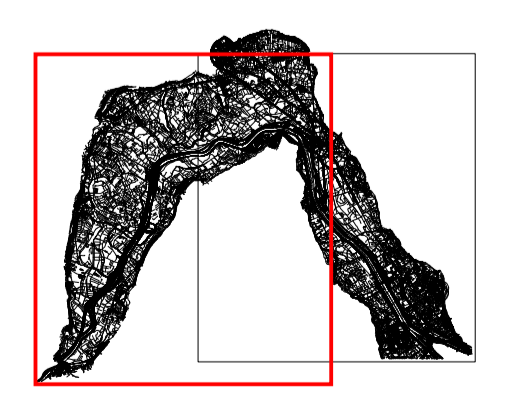

Plan de prévention des risques d'inondation de l'Isère
dans la vallée du Grésivaudan
à l'aval de GRENOBLE

ZONAGE REGLEMENTAIRE DU RISQUE

LEGENDE	
Niveau de contraintes *	Nature du risque **
R Zones d'interdiction	l, i Crue rapide des rivières
B Zones de contraintes particulières	Localisation du risque ***
B Zones de contraintes faibles	u : zones urbaines ou d'activités potentielles,
B Zones B13 : périmètre crue historique	n : espaces naturels
B Zones B1r	a : espaces agricoles

Chaque zone est référencée par deux indices au moins :
 * le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer
 ** le second à la nature du risque
 (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractérisé en majuscule pour les autres cas)
 *** le troisième à la nature de la zone

Limite de commune ———
 Limite de la crue de 1948 - - - -
 Limite du PSS 1859 - - - - -

Réalisation : SOGREAH Etabli le : Novembre 2005
 Edition : SOGREAH Modifié le : Mai 2007 Echelle : 1 / 20 000